

COMMISSION DE GESTION 2020
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
SECURITE, INFORMATIQUE ET MANIFESTATIONS
(SEC)

Objet : GESTION 2020

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner la Direction Sécurité, informatique et manifestations pour l'année 2020, composée de Mme Sylvie TRUDU (commissaire) et M. Jean-Pierre MORISETTI (président-rapporteur), s'est réunie la même journée du 25 février pour trois séances destinées à rencontrer les chef-fe-s de service et les personnes en charge de ladite direction. Nous avons également eu une séance avec Mme Anne-Catherine AUBERT-DESPLAND, Municipale et une dernière avec les représentants de la SISL, Société de sauvetage section Morgienne. Nous avons pu lors de ces rencontres procéder à quelques visites des locaux de ces entités.

1. RENCONTRES, VISITES, ENTRETIENS

La sous-commission a procédé aux visites et entretiens suivants :

Le jeudi 25 février 2021 :

- Hôtel de Police, 9 h 45 – 12 h, entretien avec M. le major Clément LEU, Commandant PRM ;
- Maison de Seigneux, 13 h 15 – 14 h 30, Office de la population, entretien avec Mme la responsable de l'Office de la population et M. Philippe BROCCARD, chef de service ;
- Hôtel de Ville, 14 h 30 – 16 h 30, entretien avec M. Philippe BROCCARD, chef de service, visite des locaux.

Le jeudi 11 mars 2021 :

- Hôtel de Police, 9 h 45 – 12 h, entretien avec Mme Anne-Catherine AUBERT-DESPLAND, Municipale.

Le vendredi 12 mars 2021 :

- Hôtel de Ville, 9 h 45 – 11 h 45, entretien avec M. Philippe BONZON, Président de la section SISL Morges ainsi que de la trésorière de la société.

Nous remercions chaque personne avec qui nous avons pu partager en toute ouverture sur les tenants et aboutissants de leurs charges ainsi que de l'essentiel de leurs responsabilités. En toute circonstance et dans la limite de la protection des données, aucune question ne fut éludée et chaque réponse apportée fut circonstanciée, étayée et précise. Nous avons apprécié cette ouverture.

2. PRM : ENTRETIEN AVEC M. CLEMENT LEU, COMMANDANT

Contrairement à l'an passé, nous avons pu rencontrer le commandant en présentiel.

PRM :

Côté personnel, le turnover est stable. Deux engagements, deux départs à la retraite, deux absences maladie de longue durée et un licenciement pour un total de 80 EPT.

Dans le déroulement de son engagement, l'année 2020 peut être découpée en plusieurs tranches.

Le début de l'année 2020 peut être qualifié de « normal » bien que ponctué par le soutien aux activités des JOJ 2020.

Puis ce fut le 13 mars, déclenchement du plan ORCA. Les activités policières pures ont été restreintes de par le confinement. Cependant, le corps de police a fortement été impacté par la pandémie et a dû relever plusieurs autres missions aussi diverses que la surveillance des périmètres au bord du lac ou à exécuter des missions de contrôle imposées par les restrictions. Il était nécessaire de répondre aux questions et craintes de la population.

Vient ensuite la réouverture. C'est le moment où notre Police a dû déployer les plus grandes mesures pour soutenir ces instants. Il a fallu :

- organiser les marchés en application des directives extrêmement précises dictées par le Canton, en établir le plan de protection. Ce fut une première sur le canton de Vaud. A relever que les distances imposées entre les stands ont obligé d'étendre la surface au Parc des Sports. Cette variante décriée par certains en a enchanté d'autres. Ce n'est que quand les mesures sanitaires se sont détendues que le marché traditionnel a pu revenir sur la Grand-Rue ;
- soutenir les magasins et restaurateurs dans les mesures de protection et de contrôle en personnalisant les conseils en fonction tant des surfaces que de l'architecture de leurs commerces. Tous ont été contrôlés suite aux diverses directives du Conseil fédéral ;
- gérer les flux de population dans la ville et particulièrement au centre et sur les accès aux transports publics. Cette collaboration fut très constructive avec le Canton.

Ce qui suit relève de l'activité policière et pas des tâches déléguées, mais mérite d'être relevé : une première a été l'organisation de la police coordonnée qui perdure encore. À savoir que les patrouilles sont maintenant mixtes, composées d'un agent PRM et l'autre de la Gendarmerie cantonale. Ce mode de faire permet de profiter des différentes compétences des deux corps.

RÈGLEMENT ET STATUTS : en 2020, les statuts sont finalisés mais pas encore avalisés par les différentes autorités.

ÉCO-POINTS : Mêmes remarques que l'an passé les deux points noirs du Pont-Neuf et de la Grosse-Pierre restent à gérer, mais encore une fois cette tâche doit être déléguée pour être exécutée.

MARCHÉS : des prestations hors norme furent nécessaires lors de la réouverture du marché. En effet, devoir séparer les marchands en fonction de la largeur des stands, du statut de permanent ou non, des requêtes de placement impossibles formulées par certains ; le tout en appliquant les directives sanitaires, s'apparentait à une mission impossible. Il a fallu entre dix et quinze collaborateurs lors de chaque marché pour signaler et réguler le tout.

Un autre effet, négatif, fut la perte de plus de CHF 70'000.00 sur les locations des stands. Habituellement ce poste rapporte annuellement quelque 90'000.00.

POLICE DU COMMERCE : de longues discussions furent partagées quant à ce service à la population. Hormis le phénomène COVID-19, des commentaires réguliers nous parviennent quant à l'accueil des commerçants par ce service : difficultés à être compris, sentiment de partialité et de mise à l'écart, petites brimades de tous les jours, peur de représailles, etc. font que nous avons questionné à ce sujet. La Direction de police est au courant de ces soucis relationnels, des mesures sont en cours de mise en place pour retrouver une sérénité entre les concernés. Ceci ayant débuté en 2020 mais n'étant pas conclu, les résultats devront être examinés l'an prochain.

3. OFFICE DE LA POPULATION : ENTRETIEN AVEC M. PHILIPPE BROCCARD, CHEF DE SERVICE ET MME LA RESPONSABLE DE L'OFFICE DE LA POPULATION

PERSONNEL : une équipe stable sans mutations cette année.

GUICHET VIRTUEL : a explosé cette année. Cet office a dû s'adapter dans l'urgence. Perdant une partie des contacts humains au guichet, contacts rendus difficiles pour ceux qui restaient nécessaires en présentiel. À cet effet, il a fallu sécuriser les accès par l'engagement d'un agent de sécurité et mettre en place un strict niveau d'hygiène. Pour le reste les entretiens furent remplacés par du virtuel et en réseau. De nouvelles façons de travailler furent mises en place, en particulier avec les gérances quant à l'annonce des arrivées et départs. De même avec les agences de placement pour les demandes de permis au Canton destinées aux travailleurs frontaliers. Les contacts permirent de traiter à satisfaction plus de 150 demandes en deux mois de confinement. De plus, l'office a eu beaucoup de contact avec les gérances. Ils ont réciproquement appris à travailler ensemble de par l'augmentation des demandes de séjours indues par cause de la fermeture des frontières. Il n'y a pas eu de dénonciations pendant cette période. Ce travail a été réalisé avec les sept personnes présentes dont une apprentie. La moyenne d'âge de l'office est de 43 ans et il se doit de relever la stabilité de celui-ci ces deux dernières années.

GUICHET D'ACCEUIL DECENTRALISÉ : il était prévu d'accueillir dans un bureau mobile sis à la Gare les nouveaux habitants dudit quartier, ce guichet n'a fonctionné qu'une fois, condamné par la pandémie.

EFFECTIFS DE LA POPULATION : commence à grandir en 2020 de quelques centaines d'habitants. À terme, ce sont plus de mille quatre-cents nouveaux résidents Morgiens qui sont attendus à l'achèvement des quartiers Gare et Églantine. Un fait intéressant est à relever, la moitié des nouveaux habitants enregistrés à fin 2020 dans les quartiers Gare et Églantine sont en fait déjà Morgiens. Ceci va engendrer deux fois plus de travail à l'Office car leurs anciens logements accueilleront aussi de nouveaux locataires.

4. LE SERVICE INFORMATIQUE : ENTRETIEN AVEC M. BROCCARD, CHEF DE SERVICE

Pour ce service, 2020 fut une année intensive. Si la gestion ordinaire de plus de 450 postes de travail répartis tant au service de notre Commune que de ses mandants s'est déroulée normalement, il n'en est pas de même de la gestion de crise. Les hasards de la planification ont fait que dans la mise en œuvre du crédit cadre lié au renouvellement du matériel informatique, est comme on dit « bien tombé », c'est en février que les switches backbone, cœur du réseau et firewalls, furent opérationnels. C'est-à-dire juste à temps pour servir à l'extension du télétravail à la majorité du personnel communal. À relever que les collaborateurs du Service informatique, paradoxalement, ont travaillé sur site et en présentiel pour assurer le suivi et la mise en place du travail à distance.

RENOUVELLEMENT DES LOGICIELS : les travaux continuent en 2020, ce sont plus de 150 programmes différents qui fonctionnent dans notre administration. Si certains sont pérennes, d'autres se doivent d'être actualisés ponctuellement.

A noter en particulier que le logiciel QGIS sera totalement opérationnel d'ici dix-huit mois. A ce moment, tous ses modules seront actifs. Les travaux menés conjointement avec les deux villes partenaires ont également permis d'en diminuer ses coûts de développement en les partageant.

5. ENTRETIEN AVEC MME LA MUNICIPALE ANNE-CATHERINE AUBERT-DESPLAND

L'organisation de la Direction est restée la même qu'en 2019. A savoir :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| ✓ Le Service informatique | ✓ Le stand de tir |
| ✓ L'Office de la population | ✓ Le sauvetage |
| ✓ Les cultes | ✓ La PRM (pour les tâches déléguées) |

Les autres organismes affiliés à la Direction sont la PCi et nos pompiers, le SIS Morget. Pour ces organismes, nous ne pouvons que reprendre les conclusions du précédent rapport de gestion. À relever que suite à un reportage de la RTS, le public a découvert maintes activités des pompiers de Morges et force de détails, entre autre qu'ils suivent en permanence des cours de perfectionnement dans le but de maintenir les acquis formatifs et développer les importants gestes de survies à appliquer. Toutes ces mesures formatives sont financées par l'ECA.

La PRM, dans l'exercice de ses missions de base, comme le SIS Morget et la PCi district de Morges, sont contrôlés par les commissions de gestion et/ou finance de leurs conseils intercommunaux. Aussi, nous n'avons pas été plus avant quant à des investigations.

Ce fut pour l'équipe dirigeante de la Direction une année assez calme de par la pandémie et de fin de législature. Il a cependant fallu dans l'urgence revoir les priorités, gérer les contacts en découvrant les visioconférences, revoir la stratégie informatique et la communication.

6. STAND DE TIR DU BOIRON

Nos tireurs ont enfin un nouveau « chez-eux » à Echandens. C'est la fin d'une longue histoire et de doutes qui planaient sur nos activités tant militaires que sportives qui se closent ainsi. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis de profiter pleinement de ces installations l'an passé.

7. SAUVETAGE ENTRETIEN AVEC M. PHILIPPE BONZON, PRÉSIDENT DE LA SECTION SISL MORGES ET DE LA TRÉSORIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Les activités de la section n'ont que peu changé avec le COVID-19. Le nombre d'interventions a été stable par rapport à l'année précédente. Les charges n'ont pas diminué et la modification du subside de la ville a été appréciée à sa juste valeur. Quand bien même il a fallu produire des justificatifs supplémentaires en lien avec cette augmentation qui n'était pas subordonnée à ces détails dans le fait où les comptes sont produits annuellement.

Un effort particulier a été fait malgré la crise. C'est la formation BLS-AED (samaritains) et FLIR-RADAR de la vedette qui ont permis de former autant les sauveteurs que de certifier des formateurs internes.

À relever également que l'achèvement des travaux de réfection de la vedette ont pu être achevés en 2020 et ceci grâce à la participation bénévole des membres de la section dans d'innombrables tâches qui n'ont pas eu à être déléguées et donc financées en sus des 53'000.00 investis par la section. Il est notable de relever que tous les travaux et acquisitions à cet effet ont été faits localement.

À l'instar des sapeurs-pompiers, le reportage diffusé sur Couleurs Locales a apporté un excellent retour de notoriété et espérons-le d'espoirs de recrutement.

8. SUIVI DES VŒUX EN SUSPENS

Vœu N° 5 – 2012 : Que la Municipalité examine la possibilité de désigner une Commission de police qui offre à la population une meilleure garantie de neutralité.
--

La Municipalité a commandé un avis de droit pour se forger une opinion personnelle et orienter ses propres réflexions avant d'adresser ses demandes à la PRM. C'est à l'appui de ces réflexions que des échanges ont eu lieu entre la Municipalité et la PRM. Vu les conclusions présentées dans l'avis de droit, la Municipalité a signifié à la PRM que l'organisation de la Commission de police, avec des liens fonctionnels établissant un rattachement au Commandant n'est plus souhaité par la Municipalité de Morges. Ainsi, la Municipalité a laissé à la PRM le choix de déterminer quelle serait la meilleure manière de parvenir en interne à un fonctionnement impartial et indépendant, comme préconisé dans l'avis de droit demandé par la Municipalité. Les modifications apportées par la PRM sont souveraines, la Municipalité n'a pas à s'ingérer dans le fonctionnement exécutif de Police Région Morges, s'agissant de l'organisation générale de cette association. Dans la limite de ses compétences, la Municipalité considère que le vœu est répondu. Dès lors, et sauf avis contraire du Conseil communal, ce vœu sera classé.

Proposition de la Commission de gestion : maintien de ce vœu dans l'attente de la validation des statuts de la PRM.

Vœu N° 4 – 2016 : Que la Municipalité communique au Conseil communal le calendrier de la révision des statuts de la PRM.

Les nouveaux statuts sont rédigés par PRM. Les phases de consultations des municipalités et des législatifs ont eu lieu en 2020. Le processus se poursuit en 2021.

Proposition de la Commission de gestion : maintien de ce vœu dans l'attente de la validation des statuts de la PRM.

Vœu N° 6 – 2016 : Que la Municipalité envisage de compléter les mesures de primo-information déjà en place à l'Office de la population par une permanence d'information (samedi matin) destinée aux nouveaux-elles arrivant-e-s.

En matière de primo-info, depuis 2019 la commission consultative d'intégration Suisses-Etrangers (CCISE) a mis en place une permanence d'information dont le but est d'offrir un lieu chaleureux d'accueil, d'échanges et d'orientation pour favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans la Commune par des membres de la CCISE. Elle a lieu à l'Espace Couvaloup tous les derniers samedis du mois de 9 h à 12 h. Des réflexions sont en cours pour changer les fréquences des permanences en 2021, dans le cadre d'un Groupe de travail de la CCISE. La Municipalité propose, sauf avis contraire du Conseil communal, de classer ce vœu.

Proposition de la commission de gestion : classement du vœu.

Vœu N° 3 – 2019 : Que la Municipalité réétudie son soutien à la Société de Sauvetage. Qu'en sus du subside annuel octroyé et de la prise en charge d'un courrier par an, elle assume les frais fixes et d'entretien liés à l'exploitation des locaux.

La Municipalité a décidé d'augmenter la subvention annuelle accordée au Sauvetage de Morges de CHF 6'000.00 à CHF 12'000.00, et ceci dès 2020, afin de d'apporter des liquidités pour couvrir les frais fixes de l'association. Cette augmentation de subvention sert à couvrir les dépenses d'investissement pour l'équipement et l'entretien du matériel. Pour 2021, nous avons porté cette somme de CHF 12'000.00 au budget 2021. Dès lors, et sauf avis contraire du Conseil communal, ce vœu sera classé.

Proposition de la sous-commission : classement du vœu.

9. CONCLUSION

Suite aux différentes entrevues et visites auxquelles la sous-commission a pris part, celle-ci atteste du bon fonctionnement de la Direction Sécurité, informatique et manifestations. Elle salue et remercie ici une nouvelle fois les collaborateurs et chefs de service de celui-ci pour leur travail et leur engagement au service des Morgiennes et Morgiens.

Pour la commission de gestion :
Le président

David Guarna

Pour la sous-commission SEC :
Le président

Jean-Pierre Morisetti